



ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons reçu beaucoup plus de propositions de communications que prévu initialement, ce qui révèle l'intérêt suscité par ce congrès international du CIRIEC.

Le Secrétariat du Congrès, après évaluation, a envoyé des **lettres d'acceptation provisoire ainsi que des lettres de non-acceptation** à toutes les propositions de communication soumises pour ce 33e Congrès. L'acceptation définitive est conditionnée par l'inscription effective d'au moins un des auteurs au Congrès. Les auteurs qui veulent faire valoir un article accepté et qui ne participent pas au congrès doivent payer un droit de 100 euros chacun.

Les articles acceptés seront présentés sous une de ces trois formes:

1. Le mardi 14 juin, en présentiel, lors de 2 sessions simultanées au Palau de les Arts, conformément au programme du congrès. Un petit nombre d'articles seront présentés;
2. Le mardi 14 juin, en présentiel, dans plusieurs sessions simultanées, à la Faculté d'économie de l'Université de Valence. Un petit nombre d'articles seront présentés;
3. Hors site, en format vidéo, disponible sur le site web du Congrès.

La priorité finale dans le choix du format sera faite par le Comité scientifique du Congrès une fois que les chercheurs se seront inscrits.

Si vous avez besoin d'une preuve d'acceptation du document à des fins différentes, par exemple pour obtenir des autorisations de vos universités, ou si vous rencontrez des problèmes, veuillez nous écrire à l'adresse ciriec2022@gmail.com. De même, si vous préférez une présentation vidéo, veuillez-nous le faire savoir avant le **15 avril**.